The background of the entire page is a close-up, high-speed photograph of water ripples. The water is a deep, vibrant blue, and the ripples create a series of concentric, overlapping circles that radiate from the center. In the very center of the image, a small, clear globe of the Earth is suspended, appearing to float on the water's surface. The globe is highly reflective, showing highlights and shadows that give it a three-dimensional appearance. The overall composition is symmetrical and visually striking due to the interplay of light and water.

accenture

Déclaration de transparence en matière d'esclavage moderne

2026

Préface



Patrick Rowe
Chef de la
conformité

Nous aidons nos clients à associer durabilité et réinvention. Nous gérons notre entreprise en nous engageant fermement en faveur de l'environnement, de l'éthique et des droits de la personne et nous nous efforçons de créer de la valeur dans les communautés du monde entier. Pour promouvoir la transformation chez nos clients et dans notre propre entreprise, nous nous attelons à une multitude d'objectifs en matière de développement durable.

Nous maintenons un engagement de longue date en faveur du respect des droits de la personne dans nos activités commerciales et nos chaînes d'approvisionnement. Notre engagement envers l'éthique, les droits de la personne et une solide gouvernance d'entreprise est un élément clé de notre stratégie d'affaires. De plus, il s'agit d'un élément essentiel à la protection de notre personnel, de nos clients, de notre marque et de notre rendement financier. C'est sur cette base que nous établissons un lien de confiance.

Nous favorisons un environnement où le respect de la personne et de ses droits est au cœur de notre façon de faire. Nous sommes conscients que nos clients et autres parties prenantes s'intéressent de plus en plus à nos pratiques et à nos politiques en matière de droits de la personne. En suivant nos valeurs fondamentales, nous cherchons à nous aligner sur les principes et normes internationaux pertinents, comme l'indique notre code d'éthique des affaires (COBE).

Nous continuerons à incarner ces valeurs et ces engagements dans nos propres activités afin de soutenir l'abolition de l'esclavage moderne.¹ Accenture est une entreprise mondiale avec des chaînes d'approvisionnement internationales. Ainsi, notre déclaration respecte les obligations légales de divulgation du Royaume-Uni, de l'Australie et du Canada, tout en mettant en évidence les mesures que nous prenons pour promouvoir les droits de la personne, notamment l'abolition de l'esclavage moderne dans l'ensemble de nos chaînes d'approvisionnement internationales.

En raison de la nature de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement, ainsi que des évaluations des risques que nous avons effectuées durant l'exercice financier clos le 31 août 2025 (exercice 2025), nous pensons que le risque d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement est faible. Cependant, nous ne sommes pas complaisants et nous examinons périodiquement la manière dont nous pouvons nous améliorer et évoluer en réaction aux circonstances changeantes et à l'évolution de nos activités. Au cours de l'exercice 2025, nous avons effectué un examen ciblé de nos procédures d'embauche et de rétention dans 14 pays, et nous avons amélioré l'efficacité opérationnelle de nos processus d'approvisionnement, notamment en tirant parti de l'IA.

Nous croyons que la transparence renforce la confiance et nous aide à progresser davantage. C'est dans ce contexte que nous publions la présente Déclaration de transparence sur l'esclavage moderne.

L'activité d'Accenture

Accenture est une entreprise de premier plan offrant des solutions et des services professionnels. Elle aide les plus grandes sociétés au monde à se réinventer en développant leur noyau numérique et en exploitant la puissance de l'IA pour générer rapidement de la valeur à l'échelle de l'entreprise. Nous combinons les compétences de notre main-d'œuvre d'environ 784 000 personnes, nos plateformes et nos actifs exclusifs, ainsi que nos relations approfondies avec l'écosystème. Notre stratégie consiste à être le partenaire privilégié de nos clients dans leur parcours de réinvention, et à être le lieu de travail le plus axé sur le client et le plus performant au monde grâce à l'IA.

Grâce à nos services de réinvention, nous combinons le savoir-faire de nos groupes Stratégie, Conseil, Technologie, Opérations, Song et Industrie du futur avec notre connaissance approfondie des secteurs, afin de concevoir des solutions et des services sur mesure pour nos clients. Notre objectif est de tenir les promesses de la technologie et de l'ingéniosité humaine, et nous mesurons notre succès par la valeur à 360° que nous créons pour toutes nos parties prenantes.

Notre engagement en faveur des droits de la personne

Accenture est signataire du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) depuis 2008.

Comme nous l'indiquons dans notre [Code d'éthique des affaires](#) (COBE), nous soutenons et respectons les droits de la personne, tel qu'ils sont exprimés dans la Charte internationale des droits de l'Homme et dans la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Nous cherchons à nous aligner sur [les Principes directeurs des Nations Unies \(ONU\) relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#). Nous concentrons donc nos efforts en matière de droits de la personne dans les domaines qui, selon nous, ont le plus grand impact sur notre activité et nos opérations.

Nous reconnaissons également l'importance et la valeur de l'engagement des parties prenantes dans nos pratiques de diligence raisonnable en matière de droits de la personne.

Nous poursuivons nos efforts pour analyser nos engagements en matière de droits de la personne ainsi que les meilleures pratiques du marché, en vue de les renforcer encore davantage. En l'absence de directives claires sur l'application de la loi en conformité avec nos principes en matière de droits de la personne, nous nous appuyons sur nos valeurs fondamentales et sur notre COBE pour soutenir et respecter les principes des droits de la personne reconnus sur le plan international.

Notre gouvernance mondiale des droits de la personne

Chez Accenture, la responsabilité en matière de développement durable commence au sommet. Notre conseil d'administration supervise activement nos stratégies de développement durable et les progrès dans la réalisation de nos engagements en la matière, et se répercute ensuite à tous les niveaux de l'entreprise.

Notre comité exécutif responsable des opérations de développement durable, composé d'une partie de notre comité de gestion mondial, est chargé d'approuver les décisions stratégiques mondiales alignées sur les engagements d'Accenture en matière de développement durable. Notre comité exécutif et notre comité de direction responsable du développement durable (composés de dirigeants d'Accenture) se réunissent régulièrement pour suivre nos performances en matière de développement durable, identifier les domaines à améliorer et soulever les questions devant le conseil d'administration, le cas échéant, par l'intermédiaire du comité de gestion mondial.

Nous considérons que le soutien et le respect des droits de la personne font partie intégrante de nos engagements en matière de développement durable. Notre comité directeur des opérations de développement durable est responsable de toutes les questions opérationnelles liées au développement durable, y compris la gouvernance des droits de la personne.

Au Royaume-Uni, Catherine Falconer est notre responsable des risques liés à l'esclavage moderne. Dans le cadre de ses fonctions de directrice générale responsable des services d'entreprise et des opérations de développement durable au Royaume-Uni et en Irlande, Catherine gère notre conformité avec la loi britannique sur l'esclavage moderne.

En Australie, Lisa Crennan est notre responsable des risques liés à l'esclavage moderne. Dans le cadre de ses fonctions de directrice générale responsable des services d'entreprise et des opérations de développement durable, Lisa gère notre conformité avec la loi australienne sur l'esclavage moderne.

Durant l'exercice 2025, Laura Schlicting fut notre responsable des risques liés à l'esclavage moderne pour le Canada. En novembre 2025, Molly Ketcham lui a succédé à ce poste. Dans le cadre de ses fonctions de directrice générale responsable des services d'entreprise et des opérations de développement durable, Molly gère maintenant notre conformité avec la loi canadienne sur l'esclavage moderne.

Nos priorités et notre engagement en matière de droits de la personne

Notre engagement envers l'éthique, les droits de la personne et une solide gouvernance d'entreprise est un élément clé de notre stratégie d'affaires. De plus, il s'agit d'un élément essentiel à la protection de notre personnel, de nos clients, de notre marque et de notre rendement financier. C'est sur cette base que nous établissons un lien de confiance. Nous concentrons nos efforts en matière de droits de la personne sur les domaines les plus pertinents pour nos activités et nos opérations en ce qui concerne les impacts potentiels sur ces droits. Pour connaître nos priorités en matière de droits de la personne, [consultez la page du Code d'éthique des affaires sur notre site Web](#) et cliquez sur « Télécharger notre code ».

La culture d'Accenture est façonnée par nos valeurs fondamentales, et notre valeur fondamentale de « Respect de la personne » sous-tend notre engagement en faveur de l'abolition de l'esclavage moderne. Nous attendons de chacun de nos collaborateurs qu'il traite ses collègues et nos partenaires d'affaires avec égard et considération.

Nous n'acceptons aucune forme de violence, qu'elle soit physique, verbale, psychologique, ou même implicite, comme les menaces, les punitions corporelles, la manipulation mentale, l'intimidation, ou encore le harcèlement.

Nous avons une politique mondiale interdisant la traite de personnes, le travail forcé et le travail des enfants. Elle interdit à notre personnel de se livrer ou d'appuyer ces pratiques en relation avec les activités d'Accenture, y compris dans notre chaîne d'approvisionnement.



De plus, nous avons une [Politique mondiale sur l'approvisionnement responsable en minerais](#) pour soutenir notre groupe [Industrie du futur](#).

Notre code de conduite (COBE) s'applique à l'ensemble du personnel d'Accenture à travers le monde. Il constitue un guide pour l'intégration de comportements responsables dans la routine quotidienne, que ce soit entre collègues, avec nos clients et partenaires commerciaux, ou au sein des communautés locales où nous travaillons et résidons. Le COBE met en évidence notre appui et notre respect des droits de la personne, c'est-à-dire notre contribution à l'abolition de l'esclavage moderne. Accenture enquête sur toute violation potentielle des droits de la personne dont elle a connaissance et cherche à y remédier ou à l'atténuer de manière appropriée. En l'absence de directives claires sur l'application de la loi en conformité avec nos principes en matière de droits de la personne, nous nous appuyons sur nos valeurs fondamentales et sur notre COBE pour soutenir et respecter les principes des droits de la personne reconnus sur le plan international.

Notre approche est cohérente partout dans le monde. La collaboration au sein de notre organisation est fondamentale pour la façon dont nous favorisons l'innovation et créons de la valeur pour nos clients. Dans le cadre de cette collaboration, les sociétés du groupe Accenture obtiennent des services d'autres sociétés du groupe mondial Accenture. Ces entreprises souscrivent à nos valeurs fondamentales, à notre COBE et à nos politiques mondiales. Au cours de l'exercice 2025, nous avons effectué un examen ciblé de nos procédures d'embauche et de rétention dans nos établissements de 14 pays ainsi que dans nos centres de distribution en Inde et à Maurice, en nous assurant qu'elles répondaient aux normes établies par l'Organisation internationale du travail.

Notre chaîne d'approvisionnement mondiale

La taille et l'envergure de notre chaîne d'approvisionnement nous donnent la possibilité de promouvoir une culture d'achat responsable. En collaborant étroitement avec nos fournisseurs dans le cadre de notre programme mondial SI&S (Supplier Impact & Sustainability), qui vise à minimiser l'impact négatif des fournisseurs sur l'environnement et à maximiser leur durabilité, nous souhaitons utiliser notre pouvoir d'achat pour susciter des changements positifs. Au sein de notre organisation d'approvisionnement Procurement Plus, notre programme SI&S primé est au cœur de notre manière de répondre à nos priorités en matière d'approvisionnement responsable et de guider notre collaboration avec les fournisseurs en vue de promouvoir :

- L'approvisionnement éthique et la transparence de la chaîne d'approvisionnement,
- La durabilité environnementale et la décarbonisation des fournisseurs,
- Les droits de la personne,
- L'impact et le développement des fournisseurs,
- L'approvisionnement accessible

Ce programme est mis en œuvre par une équipe dédiée de conseillers spécialisés dans les domaines de la durabilité environnementale, des droits de la personne, de l'impact et du développement des fournisseurs et de la gestion des données.

L'une de nos principales priorités est de favoriser des pratiques d'approvisionnement respectueuses de l'éthique qui reflètent nos valeurs fondamentales et notre COBE. Chaque année, nous faisons l'examen de notre stratégie de chaîne d'approvisionnement et de notre [code de conduite des fournisseurs \(NCF\)](#) à la lumière de notre COBE et des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, dans le cadre de nos efforts visant à établir des normes industrielles pour maintenir une chaîne d'approvisionnement éthique.

Nos normes de conduite des fournisseurs

Nos relations avec nos fournisseurs nous aident à intégrer et à amplifier nos engagements en matière de droits de la personne. Publiées en 20 langues en complément de notre COBE, nos NCF définissent les normes et pratiques que les fournisseurs d'Accenture² sont tenus de respecter en matière de droits de la personne et reflètent nos valeurs fondamentales, nos principes éthiques et notre engagement envers les droits de la personne. De même, Accenture demande à ses fournisseurs de respecter les NCF dans leur propre chaîne d'approvisionnement, ce qui contribue à renforcer l'impact positif de sa stratégie en matière d'approvisionnement éthique.

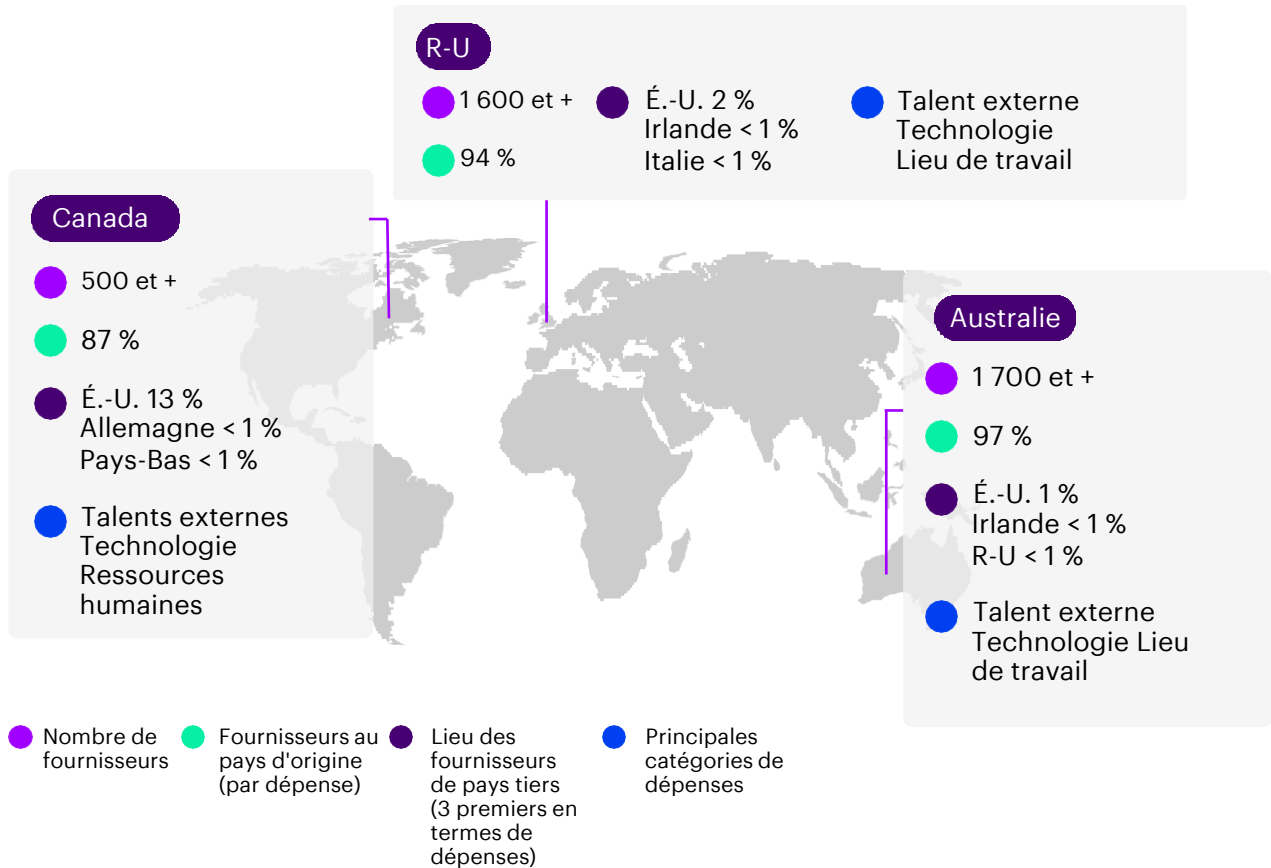
Nous continuons d'adapter nos normes mondiales NCF en fonction des tendances de l'industrie et du marché. Pour ce faire, nous utilisons une variété de mécanismes de communication, tels que les clauses contractuelles, notre guide du fournisseur sur les relations commerciales avec Accenture, ainsi que notre processus de bon de commande. Pendant l'exercice 2025, nous avons révisé les termes généraux de nos ententes avec les fournisseurs afin qu'ils soient tenus de respecter nos NCF et de faire en sorte que leurs propres fournisseurs s'engagent à accepter ces normes ou des normes similaires. Les fournisseurs doivent aussi signaler tout manquement présumé ou réel à nos règles de conduite à la ligne d'assistance d'Accenture en éthique des affaires.

Nous utilisons l'intelligence artificielle pour améliorer l'efficacité de la vérification des engagements équivalents pour les fournisseurs qui préfèrent s'appuyer sur leur propre code de conduite plutôt que sur nos NCF. Nous signalons également toute lacune.

Chaînes d'approvisionnement d'Accenture Royaume-Uni, Accenture Australie et Accenture Canada

Accenture Royaume-Uni³, Accenture Australie⁴ et Accenture Canada⁵ possèdent chacune leur propre chaîne d'approvisionnement, qui s'élève à plusieurs millions de livres sterling ou de dollars. Ils reçoivent des services (services technologiques, numériques et liés aux processus d'affaires) d'autres membres du groupe mondial Accenture, y compris de centres de livraison de services d'Accenture situés en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique du Sud.

Chaînes d'approvisionnement d'Accenture Royaume-Uni, Accenture Australie et Accenture Canada



Risque d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement

Notre engagement de longue date à soutenir et à respecter les droits de la personne inclut la compréhension du risque d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement. Nous évaluons notre profil de risque global par rapport aux fournisseurs d'Accenture en utilisant des sources de données externes⁶ et en faisant référence à plusieurs facteurs, notamment la situation géographique du fournisseur d'Accenture et le secteur d'activité.

Compte tenu de la nature de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement, ainsi que des évaluations des risques que nous avons entreprises jusqu'à présent, nous croyons que le risque d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement est faible.

Nous ne sommes pas complaisants et nous examinons périodiquement la manière dont nous pouvons nous améliorer et évoluer en réaction aux circonstances changeantes et à l'évolution de nos activités.

Dans ce contexte de faible risque global d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement, les catégories d'approvisionnement qui présentent des niveaux de risque potentiellement plus élevés sont les suivantes :

- Talents externes et
- Lieu de travail

Nos actions

Les mesures prises par Accenture pour réduire le risque d'esclavage moderne dans ses opérations et ses chaînes d'approvisionnement s'appuient sur notre stratégie de diligence raisonnable et de surveillance, et sont mises en œuvre à travers les processus que nous avons mis en place et qui sont décrits plus en détail ci-dessous.

Notre stratégie de diligence raisonnable et de surveillance de la chaîne d'approvisionnement

Nous nous engageons à mener nos activités dans le respect de l'éthique et de la loi, et nous cherchons à tirer parti de notre pouvoir d'achat mondial pour soutenir les droits de la personne. Accenture s'efforce de faire preuve d'une diligence appropriée en matière de droits de la personne, y compris en ce qui concerne l'esclavage moderne, conformément aux exigences des lois applicables et à nos engagements au titre du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne. Compte tenu de l'ampleur et de la diversité de nos activités, nous privilégions les efforts de diligence raisonnable en matière de chaîne d'approvisionnement mettant l'accent sur les domaines :

- Où le risque d'impact négatif sur les droits de la personne est le plus important;
- Où nous pouvons exercer l'influence la plus efficace et la plus appropriée et
- Très préoccupants et liés aux zones géographiques, aux industries ou aux secteurs à plus haut risque.

Nous reconnaissons l'importance d'évaluer les risques pour les titulaires de droits. Nous réévaluons, ajustons et incorporons en permanence les principes de la diligence raisonnable en matière de droits de la personne dans nos procédures de gestion des risques d'entreprise et de conformité juridique, ainsi que dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. Nous croyons fermement que la relation entre Accenture et nos fournisseurs est cruciale pour atteindre nos objectifs dans ce secteur.

Nos processus de diligence raisonnable et de surveillance de la chaîne d'approvisionnement

Nous travaillons activement à améliorer la visibilité du nombre de fournisseurs qui signalent leurs performances en matière de développement durable. Nous poursuivons notre utilisation du Carrefour mondial d'approvisionnement durable d'Accenture (le Carrefour) ainsi que de sa plateforme, l'Accenture True Supplier Marketplace, qui est désormais opérationnelle à l'échelle mondiale. Cela nous permet de réaliser régulièrement des évaluations approfondies de nos fournisseurs actuels et de faciliter l'intégration et la qualification des nouveaux fournisseurs d'Accenture. Notre évaluation de la durabilité des fournisseurs, qui fait partie de notre Carrefour d'approvisionnement durable, simplifie la collecte de données éthiques et respectueuses de la chaîne d'approvisionnement (y compris en matière de droits de la personne), tout en améliorant l'expérience utilisateur. Cela centralise les données en un seul endroit, ce qui permet d'effectuer des achats responsables et de favoriser la transparence.

Notre Carrefour d'approvisionnement durable

Le Carrefour nous permet d'évaluer et de suivre les performances en matière de durabilité environnementale, de droits de la personne, d'impact et de développement des fournisseurs, d'éthique et de conformité des fournisseurs avec lesquels nous faisons affaire. Nous poursuivons notre démarche d'optimisation de l'efficacité opérationnelle de nos procédures d'approvisionnement, en tirant parti de l'intelligence artificielle.

Ces procédures de vérification approfondie aident nos clients à prendre des décisions éclairées lors du choix de leurs fournisseurs et à maintenir des relations solides avec eux. Elles nous fournissent également les données nécessaires pour déceler les éventuelles faiblesses critiques qui pourraient exiger une intervention de la part des fournisseurs. Le Carrefour est accessible dans plus de 50 pays, dont le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada. Nous poursuivons le développement des mécanismes de gestion des risques au niveau du Carrefour et des tiers. Ces mécanismes nous permettent d'identifier, de hiérarchiser et d'atténuer les risques présents dans la chaîne d'approvisionnement de manière plus transparente.

Au cours de l'exercice 2025, nous avons réalisé environ 4 000 évaluations de durabilité. Nous continuons d'entretenir des liens étroits avec nos fournisseurs actuels et nos fournisseurs potentiels pour améliorer notre compréhension des enjeux de développement durable dans notre chaîne d'approvisionnement et pour déterminer les mesures à prendre pour renforcer notre impact social.

Engagement des fournisseurs

Nous sommes conscients de l'importance de collaborer avec nos fournisseurs pour harmoniser et faire avancer nos engagements envers nos priorités en matière de développement durable, y compris les droits de la personne.

Nous sommes convaincus que l'appui à nos fournisseurs dans leur propre processus de durabilité est un aspect crucial de notre approche éthique en matière d'approvisionnement et de notre engagement envers ces derniers. Afin d'accroître la création de valeur dans ce secteur, nos équipes Procurement Plus, SI&S et Gestion des relations avec les fournisseurs favorisent la collaboration en matière de développement durable avec les fournisseurs en s'appuyant sur les données du Carrefour.

Nous continuons à prendre part activement à des réunions de travail réunissant des entreprises similaires. Au cours de l'exercice 2025, nous avons élaboré des plans pour tenir un atelier en présentiel (prévu pour le premier trimestre de l'exercice 2026), réunissant un groupe de fournisseurs internationaux établis au Royaume-Uni pour discuter et partager des idées sur les meilleures pratiques en matière de durabilité et de diligence raisonnable en ce qui concerne les droits de la personne.

Approvisionnement responsable en minerais

Notre équipe SI&S se concentre spécifiquement sur le minerais de conflit dans notre chaîne d'approvisionnement. Elle utilise des outils comme le Carrefour pour mieux comprendre la performance en matière de développement durable de nos fournisseurs, notamment si les produits qu'ils fournissent à Accenture contiennent du minerais 3TG (étain, tungstène, tantale ou or). Ce travail est crucial pour notre approche des droits de la personne, notamment en ce qui concerne la forme moderne de l'esclavage. Pour plus de renseignements, veuillez consulter notre rapport sur le minerais de conflit [Conflict Minerals Report](#) (en anglais seulement).

Évaluation de l'efficacité

De plus, nous poursuivons notre collaboration avec une entreprise internationale experte, FRDM, pour assurer une surveillance constante de nos fournisseurs et de leurs secteurs. Cela nous permet d'évaluer ces derniers en fonction de six indicateurs cruciaux : le travail des enfants, la rémunération équitable, le travail forcé, les travailleurs migrants, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains.

Nous continuons de faire le suivi des fournisseurs d'Accenture au Royaume-Uni, en Australie et au Canada à l'aide de cette surveillance tierce. Si un rapport révélait l'implication d'un fournisseur dans l'esclavage moderne, Accenture en serait tenue informée.

Salaire viable

Accenture s'engage à verser un salaire viable et continuera d'encourager l'adoption d'un salaire viable parmi tous ses fournisseurs dans le monde. Nos NCF incitent vivement tous nos fournisseurs à rémunérer équitablement (ou généreusement) les personnes qui assurent des prestations directement à notre entreprise ou à nos clients.

Nous avons instauré une procédure d'évaluation périodique pour vérifier la rémunération équitable dans le cadre de la situation nationale du pays. Cela nous permet de confirmer que l'ensemble de notre personnel perçoit un salaire équitable ou plus élevé, dépassant ainsi le salaire minimum légalement exigé dans ces pays.

Accenture Royaume-Uni est un employeur accrédité en matière de « véritable salaire viable »⁷. Nous exigeons donc que les fournisseurs d'Accenture versent le véritable salaire viable aux employés britanniques qui nous fournissent des services. Avant d'engager un nouveau fournisseur, nous prenons des mesures pour vérifier qu'il répond à cette exigence.

Nos formations et notre travail de sensibilisation à l'esclavage moderne

Formation pour notre personnel

Nous continuons à dispenser une formation sur l'esclavage et la traite de personnes aux membres de notre équipe mondiale d'approvisionnement d'Accenture. Nous avons proposé une formation à notre personnel des équipes d'approvisionnement au Royaume-Uni, en Australie et au Canada, ainsi qu'à des membres clés de nos équipes d'approvisionnement mondiales qui sont chargées de gérer les relations avec les fournisseurs d'Accenture. Au cours de l'exercice 2025, nous avons révisé notre formation sur l'esclavage moderne pour qu'elle reflète nos procédures et ressources les plus récentes, conçues pour soutenir nos efforts dans la lutte contre ce fléau.

Travail de sensibilisation et de collaboration au sein de notre écosystème

Accenture s'engage à sensibiliser la population à l'esclavage moderne dans son réseau de fournisseurs. Dans notre démarche d'excellence en matière d'achats responsables, nous travaillons en permanence avec les réseaux pertinents, composés de nos pairs du secteur et de nos clients, afin d'adopter des pratiques durables. Nous améliorons continuellement nos processus de gestion des fournisseurs et des sous-traitants.

Pour favoriser notre démarche d'approvisionnement responsable, nous utilisons notre influence pour défendre des chaînes d'approvisionnement plus durables et plus équitables, tant au sein de notre entreprise qu'à l'extérieur. Nous estimons que notre responsabilité consiste à apporter une valeur durable à la société.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Pacte mondial des Nations Unies pour lancer l'initiative SDG Ambition. Ce programme vise à aider les entreprises internationales à accélérer l'intégration des objectifs de développement durable (ODD) dans leurs activités et leurs stratégies. Nous avons organisé des rencontres locales partout dans le monde entier et avons terminé le cinquième cycle de ce programme innovant, qui a maintenant bénéficié à plus de 2 500 entreprises dans plus de 80 pays. Nous avons également publié un rapport conjoint, intitulé « Gen AI for the Global Goals » (L'IA générative au service des objectifs mondiaux), pour examiner comment cette technologie peut contribuer à la réalisation des ODD et des dix principes du Pacte mondial des Nations unies.

Nous participons régulièrement aux travaux du groupe de discussion sur l'esclavage moderne du Pacte mondial des Nations unies, qui favorise les échanges d'expériences et de connaissances entre pairs. Au cours de l'exercice 2025, nous avons accueilli une réunion du groupe de travail britannique sur l'esclavage moderne dans nos bureaux de Londres.

En outre, nous sommes engagés dans des initiatives globales visant à accroître l'impact et la durabilité de nos fournisseurs. À cette fin, nous siégeons au conseil d'administration de divers organismes sans but lucratif à travers le monde qui s'efforcent de promouvoir l'approvisionnement équitable. Ces recommandations nous aident à défendre les droits de la personne. Par exemple, Accenture s'est engagée dans le Sustainable Procurement Pledge (SPP). Le SPP est une communauté mondiale sans but lucratif de spécialistes des achats qui cherche à intégrer la durabilité dans leurs pratiques quotidiennes. SPP permet aux spécialistes des achats d'avoir accès aux connaissances, outils et comportements appropriés. Accenture continue d'appuyer ces efforts en participant aux comités de direction et consultatifs du SPP.

Regarder vers l'avenir

Nous poursuivons l'examen de nos efforts en matière de droits de la personne et des meilleures pratiques sur le marché afin de mieux comprendre comment nous pouvons aller plus loin dans nos engagements. En 2026, nos priorités en matière d'action sont les suivantes :

Diligence raisonnable et engagement envers les fournisseurs :

- Poursuivre la cartographie de notre chaîne d'approvisionnement mondiale, en cherchant à intégrer les évaluations de durabilité via notre Carrefour d'approvisionnement durable.
- Analyser en profondeur l'engagement des fournisseurs dans les secteurs prioritaires en Australie, au Canada et au Royaume-Uni, en se concentrant sur cette question.

Contrôle :

- Continuer à évaluer et à améliorer l'efficacité de nos actions pour contrer le risque d'impact négatif sur les droits de la personne.
- Continuer de collaborer avec certains fournisseurs afin de mieux comprendre les risques liés au travail forcé et à l'esclavage moderne. Cela passe par un examen régulier des activités.

Formation :

- Nous allons étendre notre programme d'éducation sur l'esclavage moderne à l'ensemble des équipes impliquées dans les investigations et les ressources humaines, en plus de notre unité responsable de l'approvisionnement mondial.

Signalement de préoccupations

Nous encourageons notre personnel, nos fournisseurs et nos sous-traitants à signaler toutes leurs préoccupations éthiques et juridiques, y compris les problèmes potentiels en matière de droits de la personne, et nous leur offrons une variété de canaux sûrs pour ce faire de façon confidentielle et, dans la mesure où la loi l'autorise, anonyme. De plus, nous n'acceptons aucune forme de représailles.

Comme l'indique notre Politique de prise de parole et de tolérance zéro en matière de représailles (que nous avons rendue publique dans un effort d'accroître la transparence), notre personnel peut s'exprimer de différentes manières : en communiquant avec nos dirigeants, toute personne des ressources humaines ou du service juridique, ou de manière anonyme par l'entremise de notre ligne d'assistance sur l'éthique des affaires d'Accenture. Nous nous assurons ensuite d'informer clairement les personnes qui signalent des incidents des attentes à leur égard. De même, nous proposons un mécanisme permettant au personnel de nos fournisseurs de s'exprimer sur des préoccupations juridiques ou éthiques, notamment l'esclavage et la traite de personnes.

Le personnel des fournisseurs d'Accenture peut signaler toute préoccupation ou infraction (de manière anonyme, lorsque la loi locale le permet) via la ligne d'assistance sur l'éthique des affaires d'Accenture.

Nous prenons au sérieux toutes les préoccupations soulevées, y compris les allégations de représailles. Nous enquêtons systématiquement sur toutes les préoccupations exprimées auprès des Ressources humaines, du service juridique ou de la ligne d'assistance sur l'éthique des affaires d'Accenture, et nous cherchons à confirmer les faits d'une manière professionnelle, méthodique, réfléchie et équilibrée.

Après avoir terminé notre enquête, nous déterminons les issues appropriées et nous nous efforçons de les mettre en application de manière équitable et cohérente à l'échelle mondiale, quels que soient l'ancienneté, le poste ou la contribution au sein d'Accenture.

Toute personne ayant des préoccupations en matière d'éthique ou de droits de la personne à l'égard des chaînes d'approvisionnement ou de l'organisation d'Accenture peut contacter la ligne d'assistance par téléphone ou en ligne :

- Les appelants pourront trouver [ici](#) le numéro de téléphone sans frais correspondant à leur pays. Vous pouvez appeler notre ligne téléphonique à tout moment, 365 jours par an.
- Les demandes de renseignements en ligne peuvent être soumises au site Web de la [ligne d'assistance sur l'éthique des affaires d'Accenture Business](#). Toutes les demandes sont traitées par une équipe indépendante de manière confidentielle et, lorsque la loi le permet, de manière anonyme.

Qu'elles soient internes ou externes, nous traitons toutes les préoccupations avec sérieux et en toute confidentialité. Nous défendons toute personne qui exprime, de manière honnête, des inquiétudes sur des sujets liés aux droits de la personne, ou qui nous aide, ou aide une instance responsable de l'application de la loi, en partageant des renseignements pour résoudre ces préoccupations.

Pendant l'exercice 2025, nous n'avons reçu aucune plainte d'un tiers par l'intermédiaire de la ligne d'assistance téléphonique Accenture Business Ethics ou par tout autre moyen, concernant de possibles cas d'esclavage moderne.

Entreprises concernées par ce document

Les activités et les chaînes d'approvisionnement d'Accenture s'étendent véritablement à l'échelle mondiale. Comme notre stratégie en matière de transparence concernant la lutte contre la traite des êtres humains continue d'évoluer à travers le monde, nous publions une déclaration unique et consolidée. Cette dernière expose les mesures prises par le groupe Accenture (« Accenture ») durant son exercice financier et sa « période de déclaration sur l'esclavage moderne », qui se sont terminées le 31 août 2025 (exercice 2025). Cela contribuera à assurer qu'il n'y ait pas de traite des êtres humains dans nos chaînes d'approvisionnement ou dans notre propre entreprise. Au départ, nous avons concentré nos efforts sur le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada. Toutefois, nous avons déjà analysé les procédures de travail et les chaînes d'approvisionnement dans plusieurs autres pays où nous avons perçu les risques comme étant les plus élevés, notamment dans nos centres de distribution indiens, les travailleurs temporaires du monde entier et nos services de lieu de travail au Moyen-Orient.

Cette déclaration commune est donc faite par Accenture Royaume-Uni conformément aux exigences de l'article 54(2) du Modern Slavery Act 2015 et du Modern Slavery Act 2015 (Transparency in Supply Chains) Règlements 2015 au Royaume-Uni, par Accenture Australie conformément aux exigences de l'article 14 de la Modern Slavery Act 2018 (Cth) en Australie et par Accenture Canada conformément aux exigences de l'article 11 de la Loi canadienne sur l'esclavage moderne de 2023 (Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement) et définit les mesures prises par Accenture pour garantir que l'esclavage et la traite de personnes n'aient lieu dans aucune de nos chaînes d'approvisionnement ou dans aucune partie de notre propre entreprise.

Cette déclaration concerne spécifiquement les entités britanniques, australiennes et canadiennes ci-dessous, qui appartenaient au groupe Accenture à la fin du mois d'août 2025 et qui sont tenues de produire un rapport en vertu de l'une des lois mentionnées plus haut :

- **Accenture (UK) Limited**
(numéro d'enregistrement 04757301) enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre
- **Accenture Post Trade Processing Limited**
(numéro d'enregistrement 08359215), enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre
- **Accenture Marketing Services Limited**
(numéro d'enregistrement 06919885), enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre
- **Avanade UK Limited**
(numéro d'enregistrement 04042711) enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre
- **Avanade Europe Holdings Limited**
(numéro d'enregistrement 05231764) enregistré

en Angleterre et au Pays de Galles avec adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre

- **Tullo Marshall Warren Ltd**
(numéro d'enregistrement 01332638) enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec adresse enregistrée au 7-11 Fenchurch Street, Londres W1F 9AF, Angleterre
- **Accenture Australia Pty Ltd**
(ABN 49 096 776 895) ayant son siège social au 3 Sussex Street Barangaroo, Sydney, NSW 2000
- **Accenture Australia Holdings Pty Ltd**
(ABN 61 096 995 649) ayant son siège social au 3 Sussex Street Barangaroo, Sydney, NSW 2000
- **Avanade Australia Pty Ltd**
(ABN 58 093 925 207) ayant son principal établissement au 3 Sussex Street Barangaroo, Sydney, NSW 2000
- **Accenture Inc.**
Numéro d'enregistrement de la société 001478249 ayant son adresse légale à Suite #3000, 40 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 3Y2
- **Accenture Business Service for Utilities Inc. aka Services D'Affaires D'Accenture Pour Utilités Inc.**
Numéro d'enregistrement de la société 603721-6 ayant son adresse légale à Suite #3000, 40 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 3Y2
- **Accenture Infrastructure & Capital Projects Inc.**
Numéro d'enregistrement de la société : 1099051 ayant son adresse légale à Suite #3000, 40 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 3Y2
- **Avanade Canada Inc.**
Numéro d'enregistrement de la société 002016345 ayant son adresse légale au 200 Wellington St. W., 10e étage. Toronto, Canada M5V 3C7

Accenture Australia Holdings Pty Ltd est la société mère d'Accenture Australia Pty Ltd avec laquelle 30 autres sociétés australiennes liées à Accenture forment ensemble l'activité Accenture en Australie.

Toutes les entités répertoriées ci-dessus font partie du groupe mondial de sociétés Accenture, qui appartiennent en dernier ressort à Accenture plc, constituée en Irlande et cotée au NYSE.

Accenture Royaume-Uni compte plus de 13 000 employés au Royaume-Uni et des bureaux à Bath, Birmingham, Bristol, Cheltenham, Édimbourg, Leeds, Londres, Manchester, Newcastle et Winchester.

Accenture Australie compte plus de 5 500 employés en Australie et des bureaux à Adélaïde, Brisbane, Canberra, Melbourne, Perth et Sydney.

Accenture Canada compte plus de 7 000 employés au Canada et des bureaux à Calgary, Mississauga, Montréal, Ottawa, Regina, St. Catherines, Toronto, Vancouver, Victoria et Winnipeg.

Consultation

Les mêmes politiques, pratiques et procédures en matière d'entreprise responsable, d'éthique et de conformité s'appliquent aux sociétés affiliées de notre groupe d'entreprises aux niveaux mondial et local. Nous avons consulté chacune des entités concernées que nous possédons et contrôlons concernant la préparation de cette déclaration et notre approche de l'esclavage moderne, notant qu'elles sont soumises aux mêmes politiques et processus que ceux énoncés dans la présente déclaration.

Le conseil d'administration de chacune des sociétés énumérées ci-dessus a approuvé que cette déclaration soit signée en leur nom par un administrateur et a confirmé que les informations contenues dans cette déclaration sont exactes à cette date.



Signé au nom et pour le compte de

Accenture (UK) Limited



Malcolm Fernandes, Directeur | 24 février 2026

Signé au nom et pour le compte de

Accenture Post-Trade Processing Limited



Gareth Newton, Directeur | 9 février 2026

Signé au nom et pour le compte de

Accenture Marketing Services Limited



Gareth Newton, Directeur | 23 février 2026

Signé au nom et pour le compte de

Tullo Marshall Warren Ltd



Gareth Newton, Directeur | 23 février 2026

Signé au nom et pour le compte de

Avanade UK Limited



Barry Pettitt, Directeur | 25 février 2026

Signé au nom et pour le compte de

Avanade Europe Holdings Limited



Julia Jessen, Directrice | 25 février 2026

Signé au nom et pour le compte de

Accenture Australia Pty Ltd



Peter Burns, Directeur | Février 2026

© Accenture, 2025. Tous droits réservés.

Signé au nom et pour le compte de

Accenture Australia Holdings Pty Ltd



Peter Burns, Directeur | Février 2026

Signé au nom et pour le compte de

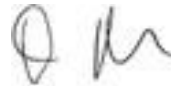
Avanade Australia Pty Ltd



Carla Ramchand, Directrice | Février 2026

Signé au nom et pour le compte de

Accenture Inc.



Darrin Meehan, Directeur | Février 2026

Signé au nom et pour le compte de

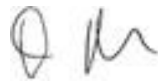
**Accenture Business Service for Utilities Inc.
aka Services D'Affaires D'Accenture Pour Utilités Inc.**



David Morgenstern, Directeur | Février 2026

Signé au nom et pour le compte de

Accenture Infrastructure & Capital Projects Inc.



Darrin Meehan, Directeur | Février 2026

Signé au nom et pour le compte de

Avanade Canada Inc.

| Février 2026

Avis de non-responsabilité, déclarations prospectives et références à des marques

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs au sens de la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995. On utilise des mots tels que « peut », « sera », « devrait », « probable », « promettre », « s'engager », « anticiper », « attend », « a l'intention », « croit », « estime », « positionné », « continue », « maintenir », « rester », « objectif », « cible », « plan », « récurrent » et des expressions similaires pour identifier ces déclarations prospectives. De tels énoncés supposent l'existence de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués ou suggérés. Ces facteurs incluent notamment des changements dans le niveau d'activité des clients, des développements législatifs et réglementaires, des changements dans les conditions économiques mondiales et des mises à jour de notre stratégie commerciale. Pour plus d'informations sur ces facteurs, veuillez vous référer à la section « Facteurs de risque » et à la sous-section « Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation » de notre dernier formulaire 10-K déposé auprès de la SEC (en anglais). Nos prévisions ne sont valides que pour la période actuelle ou pour la date à laquelle elles sont émises. Nous ne prenons aucun engagement de les mettre à jour, contrairement à notre pratique passée. Les déclarations prospectives et autres contenues dans ce document peuvent également concerner nos avancées, nos projets et nos cibles en matière de développement durable (y compris les enjeux environnementaux), et l'inclusion de ces déclarations ne signifie pas nécessairement qu'elles sont cruciales pour Accenture, nos actionnaires ou d'autres parties prenantes, ni qu'elles sont obligatoires à divulguer dans les documents déposés par Accenture conformément aux lois américaines sur les valeurs mobilières ou à toute autre loi ou exigence applicable à Accenture. De plus, les énoncés historiques, actuels et futurs sur le développement durable peuvent être étayés par des normes de mesure des progrès qui sont toujours en cours d'élaboration, des objectifs, des engagements ou des estimations du passé, des contrôles et des procédures internes qui continuent d'évoluer, ainsi que par des hypothèses qui pourraient se révéler différentes à l'avenir. Nous vous avertissons que ces déclarations ne constituent pas des garanties de performances futures ni des promesses que les objectifs ou cibles seront atteints.

De plus, elles sont soumises à de nombreux risques et incertitudes changeants que nous ne sommes peut-être pas en mesure de prédire ou d'évaluer. Dans certaines situations, il peut être nécessaire d'ajuster nos engagements, nos objectifs et nos cibles, ou encore d'en fixer de nouveaux afin qu'ils soient conformes aux modifications apportées à nos activités, à nos opérations ou à nos plans.

Les informations provenant de tierces parties ont été acquises auprès de ressources réputées fiables. Toutefois, on n'a pas effectué d'examen autonome pour vérifier si les systèmes de ces tiers ainsi que leurs procédures de contrôle garantissent l'exactitude et l'exhaustivité des données.

Les liens vers des sites Web inclus dans ce texte ne sont mentionnés qu'à titre indicatif. Le contenu de ces sites n'est pas considéré comme faisant partie intégrante du présent document.

Ce document mentionne des marques détenues par des tiers. Toutes les marques et entreprises de tierces parties appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Sauf indication contraire, il n'est pas prévu, exprimé, ni même sous-entendu que les propriétaires de ces marques parrainent, approuvent ou encouragent ce contenu.

Tous les montants de ce rapport sont exprimés en dollars américains, à moins d'indication contraire.

Certains éléments visuels de ce document ont été créés grâce à une technologie d'intelligence artificielle.

Complément d'information

Pour plus d'informations sur le programme général d'Accenture en matière de droits de la personne, veuillez consulter [l'Accenture 360° Value Reporting Experience](#).

Nos déclarations au titre de la loi sur l'esclavage moderne pour le Royaume-Uni à partir de [2017](#), [2018](#), [2019](#), [2020](#) et [2021](#), pour l'Australie en [2021](#), combinant le [Royaume-Uni et l'Australie en 2022](#) et [2023](#) et le combinant le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada [en 2024](#) et [2025](#) sont également disponibles.

Notes de fin

1. Dans la présente déclaration, le terme « esclavage moderne » désigne la traite des êtres humains, l'esclavage, la servitude, le mariage forcé, le travail forcé, la servitude pour dettes, la tromperie dans le recrutement pour du travail ou des services, ainsi que le travail dangereux des enfants.
2. Dans la présente déclaration, le terme « fournisseur Accenture » désigne un fournisseur tiers avec lequel Accenture entretient une relation contractuelle directe et durable par l'intermédiaire de notre fonction d'approvisionnement (à l'exclusion des sociétés du groupe Accenture).
3. Dans la présente déclaration, le terme « Accenture Royaume-Uni » désigne Accenture (UK) Limited (numéro d'enregistrement 04757301), Accenture Post Trade Processing Limited (numéro d'enregistrement 08359215), Accenture Marketing Services Limited (numéro d'enregistrement 06919885), Avanade UK Limited (numéro d'enregistrement 04042711) et Avanade Europe Holdings Limited (numéro d'enregistrement 05231764), chacune d'elles étant enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec son adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre et Tullo Marshall Warren Limited (numéro d'enregistrement 01332638) avec son adresse enregistrée au 7-11 Lexington Street, Londres W1F 9AF, Angleterre.
4. Dans la présente déclaration, le terme « Accenture Australie » désigne Accenture Australia Pty Ltd ABN 49 096 776 895; Accenture Australia Holdings Pty Ltd ABN 61 096 995 649; et Avanade Australia Pty Ltd ABN 58 093 925 207, chacun ayant un lieu d'affaires au 3 Sussex Street Barangaroo, Sydney, NSW 2000; et toutes leurs filiales australiennes.
5. Dans la présente déclaration, le terme « Accenture Canada » désigne Accenture Inc., Accenture Business Service for Utilities Inc. alias Services D'Affaires D'Accenture Pour Utilités Inc. et Comtech Group Inc., chacun ayant son statut légal. adresse à la Suite #3000, 40 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 3Y2 et Avanade Canada Inc., ayant son adresse légale à Suite 200 Wellington St. W., 10th Fl. Toronto, Ontario, Canada, M5H 312.
6. CSR Risk Check et Verisk Maplecroft.
7. Dans la présente déclaration, le « véritable salaire viable » fait référence (pour le Royaume-Uni) au salaire viable tel que déterminé par la Living Wage Foundation. Pour l'Irlande, il s'agit du salaire viable tel que déterminé par le Living Wage Technical Group. Pour tous les autres territoires, cela signifie un salaire supérieur au salaire minimum légal et qui tiendra compte du coût de la vie réel pertinent.

À propos d'Accenture

Accenture est une entreprise de premier plan offrant des solutions et des services professionnels. Elle aide les plus grandes sociétés au monde à se réinventer en développant leur noyau numérique et en exploitant la puissance de l'IA pour générer rapidement de la valeur à l'échelle de l'entreprise. Nous combinons les compétences de notre main-d'œuvre d'environ 784 000 personnes, nos plateformes et nos actifs exclusifs, ainsi que nos relations approfondies avec l'écosystème. Notre stratégie consiste à être le partenaire privilégié de nos clients dans leur parcours de réinvention, et à être le lieu de travail le plus axé sur le client et le plus performant au monde grâce à l'IA. Grâce à nos services de réinvention, nous combinons notre savoir-faire en Stratégie, Conseil, Technologie, Opérations, Song et Industrie du futur avec notre connaissance approfondie des secteurs, afin de concevoir et de proposer à nos clients des solutions et des services sur mesure. Notre objectif est de tenir les promesses de la technologie et de l'ingéniosité humaine, et nous mesurons notre succès par la valeur à 360° que nous créons pour toutes nos parties prenantes.

Visitez-nous sur [accenture.com](https://www.accenture.com). Donnez-nous votre avis.

© Accenture, 2026. Tous droits réservés.

Publié en février 2026

